DECLARATION DES PEUPLES AUTOCHTONES D'ASIE A LA 21ème SESSION DE LA CCUNCC-CONFERENCE DES ETATS SIGNATAIRES (COP21)

INA House, Chiang Mai, Thaïlande
18 Septembre 2015

Les peuples autochtones venant de 12 pays d'Asie ont tenu une réunion régionale en prélude à la 21ème session de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), Conférence des Etats Signataires (COP21) du 16 au 18 Septembre 2015 à Chiang Mai, en Thaïlande. Ce groupe de pays comprend : le Bangladesh, le Cambodge, l'Inde, la Thaïlande, la République Démocratique Populaire Laos, la Taïwan/Chine, la Malaisie, l'Indonésie, le Myanmar, le Népal, les Philippines et le Vietnam.

Il existe au moins 260 millions de peuples autochtones en Asie, ce qui fait d'elle la région regroupant la plus grande diversité culturelle dans le monde.
Nous, peuples autochtones d'Asie, qui avons des maisons dans les montagnes et dans les forets, les côtes et les petites îles ; nous avons une minime contribution au système de changement climatique, pourtant nous sommes sévèrement affectés par le changement climatique. Les inondations au Myanmar, les typhons aux Philippines, le séisme au Népal, la sécheresse en Thaïlande, la brume en Indonésie sont certaines des catastrophes d'un passé récent ; qui ont provoqué une insécurité alimentaire majeure, la destruction des moyens de subsistance, de nos terres et ressources, des déplacements, des sérieux problèmes de santé, le nombre croissant des peuples autochtones avec des handicaps et de graves souffrances pour de millions de peuples autochtones en Asie.
En outre, les répercussions du changement climatique exacerbent les difficultés déjà rencontrées par nos communautés ; parmi lesquelles : la discrimination, le déplacement, la marginalisation politique et économique, le manque de services sociaux, le chômage et bien d'autres.
Nous sommes conscients et nous expérimentons une croissance inquiétante de maladies liées aux hausses de la température et les maladies vectorielles et hydriques, comme le choléra, le paludisme, la fièvre de dengue ;des périodes de froid excessif qui provoquent des problèmes de santé tels que l'hypothermie, la bronchite et la pneumonie, surtout chez les personnes

âgées et les enfants, la perte en biodiversité y compris celle des espèces, de semences et plantes à cause d'une sécheresse perdurant et un accroissement du nombre des incendies. Ces signes de changement climatique ont également une incidence négative sur les moyens de subsistance traditionnels des peuples autochtones tels que l'agriculture de subsistance, la culture itinérante, la chasse et la cueillette, et aggravent des pertes de récoltes, l'infestation parasitaire (exemple : les rats, le ver de terre géant), et augmentent les coûts alimentaires en raison de la concurrence avec la demande des biocarburants.
De même, nous sommes concernés et préoccupés au sujet de la croissance des cas de violations des droits de l'homme, des déplacements et conflits causés par la mise en œuvre des dites solutions au changement climatique imposées aux peuples autochtones, sans notre contribution et notre consentement ; tels que l'expropriation des terres ancestrales et forêts pour les plantations de biocarburant (canne à sucre, palmier à huile, atrophias, le maïs et bien d'autres) ; ainsi que les puits de carbone pour des projets d'énergie renouvelable (barrages, centrales géothermiques).
Nous affirmons que les peuples autochtones ont jusqu'ici été capables de gérer et de protéger nos ressources durablement depuis des générations. On ne saurait nier le rapport de proximité avec la nature comme source de nos vies, de nos cultures et moyens de subsistance que nous, peuples autochtones sauvegardons pour l'avenir de nos petits-enfants. Nous ne devons pas être considérés comme des ''personnes vulnérables'', mais des personnes qui ont des connaissances inestimables, des valeurs, des méthodes et pratiques qui peuvent apporter des solutions au changement climatique.
Au-delà de notre dépendance aux principes collectifs, les valeurs et les visions du monde, nous avons développé des stratégies d'adaptation telles que la pratique du partage équitable des ressources et l'utilisation des connaissances traditionnelles, pour localiser les ressources pour un usage communautaire ; telles que l'eau ; l'utilisation des méthodes traditionnelles d'entraide pendant les désastres, la diversification des cultures pour réduire le risque de mauvaises récoltes, le discernement des variétés de culture ayant diverses prédispositions à la sécheresse, à l'inondation et aux pestes ; ou la connaissance des variétés adaptées aux différentes zones telles que les berges de rivières, les hautes montagnes et les forêts primaires; l'amélioration des activités de protection et conservation de la forêt, la protection des bassins hydrographiques et la restauration des écosystèmes dégradés, l'adaptation des cultures résistant aux climat, les actions de sensibilisation et de solidarité pour régler le problème des peuples autochtones.
Nous sommes conscients que le changement climatique mondial que nous expérimentons est le résultat de l'échec d'un mode de développement ; consistant à utiliser les ressources naturelles sans la prise en compte de la durabilité et de l'équité sociale. La cupidité et le contrôle des entreprises sur les ressources ont rendu nos décideurs nationaux impuissants face aux pressions des pays industrialisés.
Mettre en évidence l'indissociabilité et l'importance des droits politiques, culturels, sociaux et économiques, ces conséquences illustrent particulièrement le décalage entre les droits de l'homme et la gouvernance environnementale.
Il est temps d'inverser le sens de cette progression en :

- adhérant au soutien mutuel, au collectivisme, à la spiritualité, à la subsistance et la viabilité que les peuples autochtones ont toujours considérée.
- Nous réclamons une mise en place complète et effective du droit de concertation, de participation ; libre et préalable et le consentement éclairé des peuples autochtones, dans toutes les procédures de négociation et dans la conception et la mise en place des mesures liées au changement climatique.
- L'affirmation aux solutions pour faire face aux conséquences du changement climatique doit être globale, logique et respectueuse des droits des peuples

autochtones. Elle ne devrait pas uniquement être limitée sur la connaissance scientifique occidentale, mais inclure les connaissances traditionnelles, les innovations et pratiques des peuples autochtones, qui ont historiquement contribuées aux efforts de conservation des écosystèmes et la biodiversité sur nos terres.

- Nous défions les états d'abandonner des solutions erronées au changement climatique qui influencent négativement les droits des peuples autochtones sur leurs terres, leurs espaces aériens, leurs forêts et territoires. Il s'agit de l'énergie nucléaire, des grands barrages, des techniques de géo-technologie, du ''charbon propre'', l'agro-carburant, les marchés de capitaux comme le commerce du carbone, le Mécanisme de Développement Propre et les crédits forestiers.

Aucun résultat des négociations n'a été présentement retenu et les contributions nationales pour la COP 21 doivent contenir des indicateurs à la mesure où les droits et garanties des peuples autochtones soient respectés, et les avantages non carbone garantis.

- Nous exhortons les parties à établir un financement spécial qui sera directement accessible et géré par les peuples autochtones des pays développés et en développement pour améliorer et continuer à développer nos capacités d'adaptation et renforcer nos connaissances traditionnelles et moyens de subsistance, que nous avons préservé depuis des générations mais qui sont menacés par le changement climatique. Les parties doivent également s'assurer de l'accès direct aux financements climatiques existants, y compris le Fond Vert pour le Climat.
- Enfin, nous invitons les états à adopter une volonté politique, s'engager à avoir des objectifs bien définis qui vont maintenir la hausse de température inférieur à 15 degrés C. Des responsabilités communes, mais différenciées doivent être respectées avec des engagements et actions clairs par toutes les parties. Il est grand temps de passer à l'action ! La protection des peuples autochtones et la sauvegarde de la planète ne sont pas prêts pour de nouvelles négociations.